

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance OCA08-08-0001-11 visant à permettre la confection d'une murale sur la face ouest du bâtiment situé au 1745, rue Tassé, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 30 juin 2020.

Avis est aussi donné que ce règlement sera déposé au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée, dès le retour normal des opérations.

Fait à Montréal, le 1^{er} juillet 2020

Benoit Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that ordinance OCA08-08-0001-11 aiming to allow the making of a mural on the west face of the building located at 1745, rue Tassé, in the borough of Saint-Laurent, was adopted by Saint-Laurent borough council at its regular meeting of June 30, 2020.

Notice is also given that this regulation will be deposited at the Citizen's Office, located at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, at the disposal and for the information of any interested person, upon normal return of operations.

Montréal, July 1, 2020

Benoit Turenne
Secretary of the Borough Council